

Fiche d'information



Younited Credit

Ce document résume les principales caractéristiques du compte à terme de Younited Credit conformément à la recommandation de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution. Les informations indiquées ne constituent en aucun cas un conseil d'investissement. **Veillez lire ces informations attentivement.**

1. **Nature du produit** Compte à terme

2. **Type de produit** Compte à terme à maturité déterminée

3. **Emetteur** Younited Credit S.A. (ci-après « **Younited Credit** ») 21 Rue de Châteaudun
75009
Paris
France

4. **Description du produit**

Un compte à terme est un placement à durée déterminée auprès d'un établissement bancaire. Grâce un dépôt unique, le capital est investi pour un taux d'intérêt fixe et pour une durée déterminée par avance.

 - a) Devise

EUR

 - b) Montant d'investissement minimum- / maximum

2 000,00 / 100 000,00
Remarque : par personne, le plafond de fonds placés auprès de Younited Credit ne peut excéder 100 000,00 EUR. Si vous détenez déjà des fonds auprès de Younited Credit, le montant maximal pouvant être déposé auprès de Younited Credit est réduit en conséquence (100 000,00 EUR minorés du montant déjà déposé).

 - c) Garantie des dépôts

Les fonds investis auprès de Younited Credit sont protégés par le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR) jusqu'à 100 000 EUR (voir <https://www.garantiedesdepots.fr/>).

Au sein de l'UE, les exigences minimales concernant les systèmes de garantie des dépôts ont été harmonisées par les directives 94/19/CE, 2009/14/CE et 2014/49/UE.

5. **Rendements potentiels**

Taux de rémunération (valide à partir du 24 septembre 2024)
Younited Credit offre les maturités et taux de rendement actuariel annuel brut (TRAAB) suivants :

Maturité	TRAAB
12 mois	3,00%
24 mois et un jour	2,95%
36 mois	2,90%
48 mois	2,35%
60 mois	2,15%

Les intérêts annuels courus sont capitalisés et versés une fois le compte arrivé à maturité (composition des intérêts).

Les taux d'intérêt sont applicables pour la durée totale du contrat. Les intérêts sont crédités sur votre Compte Raisin auprès de Raisin Bank une fois le compte à terme arrivé à maturité, à condition que vous n'ayez pas choisi de prolonger le compte avec capitalisation des intérêts. **Aucun intérêt n'est payé avant échéance du placement.**

6. Risques

Risque émetteur : le remboursement du placement à terme est soumis au risque d'insolvabilité de Younited Credit.

Risque de paiement : dans certains cas très exceptionnels, la libre-circulation des capitaux peut-être restreinte au sein de l'UE.

D'autres risques, tel que le risque de devise, le risque de marché, le risque commercial, le risque de taux d'intérêt, ne sont **pas** encourus.

7. Disponibilité des fonds

Il n'est **pas possible** de disposer des fonds déposés au cours de la durée du compte.

8. Prolongation à maturité

Vous pouvez prolonger votre compte à terme avant la date de maturité du produit. Si vous décidez de prolonger votre Compte à terme, les fonds déposés seront réinvestis et les intérêts courus vous seront payés.

Si la prolongation n'est pas demandée, le capital et les intérêts de votre compte à terme sont virés automatiquement à la date de maturité vers votre Compte Raisin auprès de Raisin Bank

9. Frais

Frais d'ouverture de compte : aucun

Frais de tenue de compte : aucun

Frais de distribution: Younited Credit verse une commission à Raisin Bank AG et Raisin GmbH pour l'intermédiation des produits. Aucun frais ne vous est facturé.

10. Fiscalité

L'impôt retenu à la source en France s'élève normalement à 30% depuis le 1er Janvier 2018 (PFU). Le prélèvement forfaitaire unique de 30% se décompose en: 17,2% au titre des cotisations sociales et 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu. Les contribuables ont néanmoins la possibilité d'opter pour l'ancien régime, à savoir celui du barème progressif. Younited prélève donc directement ces montants.

Veillez noter que le traitement fiscal du produit dépend de votre situation patrimoniale personnelle. Veuillez consulter un conseiller fiscal afin de répondre à ces questions.

Fiche d'information

Younited Credit



11. Droit de rétractation

Conformément aux Conditions Générales de Younited Credit, le Client a le droit de se rétracter sans donner de motif dans un délai de 14 jours.

12. Exigences complémentaires de Younited Credit

Un formulaire électronique est suffisant pour demander l'ouverture du compte.

Cette Fiche d'information a été validée par Younited Credit S.A., immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 517 586 376. Younited Credit (ex – Prêt d'Union) est agréé par l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution en qualité d'Etablissement de Crédit et de Prestataire de Services d'Investissement sous le numéro 16488. Younited Credit SA est adhérent au Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR) et contribue au Fonds de Résolution Unique.

En cas de **questions supplémentaires** concernant ce produit, vous pouvez contacter le service client de Raisin :



service@raisin.fr

Veillez noter que Raisin Bank AG fournit uniquement des renseignements sur le produit et ne fournit en aucun cas des conseils d'investissement.

Source: Younited Credit